



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Ministres des cultes

Question écrite n° 47785

Texte de la question

M. Jean-Marie Roux appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur le projet d'union des caisses CAMAC et CAMAVIC qui maintiendrait ainsi un régime particulier de sécurité sociale pour les prêtres et les religieux alors que ceux-ci souhaitent au contraire être intégrés au régime général. À l'initiative du Gouvernement, un groupe de travail a été constitué avec les représentants des principaux cultes concernés afin d'examiner l'ensemble des questions posées et, notamment, celles relatives au financement. Ses travaux sont désormais achevés. Il lui demande quelles mesures il compte maintenant prendre afin d'assurer la pérennité du régime de protection sociale des ecclésiastiques et répondre aux attentes de cette catégorie de la population.

Données clés

Auteur : [M. Roux Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 47785

Rubrique : Sécurité sociale

Ministère interrogé : travail et affaires sociales

Ministère attributaire : travail et affaires sociales

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 février 1997, page 471